



DOSSIER DE PRESSE

1

Assemblée Générale du 5 juin 2013

Inauguration du « Parcours Découverte
La Biodiversité en milieu agricole »

Mercredi 5 juin 2013



www.symbiose-biodiversite.com



Qu'est-ce que Symbiose ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne et a pour mission la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financiers).

Force de proposition, elle engage des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

2

Les membres fondateurs



FORUM DE L'AGRICULTURE
RAISONNÉE RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT



Fédération Régionale
Des Coopératives Agricoles
CHAMPAGNE ARDENNE



Partenaires



Champagne Ardenne, un site pilote d'expérimentation

Ce territoire d'expérimentation représente des paysages de la région : plaines de grandes cultures, vignes, cours d'eau, ville, espaces naturels, infrastructures de transports (routes, réseau ferré, canal...).

La Champagne crayeuse est l'une des régions naturelles françaises qui a subi les plus grands bouleversements écologiques au cours du 20^{ème} siècle : assèchement et remblaiement des marais, plantation de Pins puis déboisement à grande échelle... Autant de changements qui font de ce site un lieu d'expérimentation particulier et privilégié. Situé au nord-ouest de la Champagne crayeuse, le territoire d'étude Symbiose couvre une surface de 36 650 hectares (dont 70 à 80% sont des grandes cultures) et concerne 35 communes. Sa proximité avec des entités naturelles d'intérêts suprarégionales voire nationales lui confère une place importante dans les réflexions relatives à la mise en œuvre du futur schéma régionale de cohérence écologique (SRCE).

L'ambition Symbiose

Grâce à ses expérimentations, l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » souhaite répondre à deux enjeux principaux :

- Mettre en évidence des aménagements simples et reproductibles sur d'autres territoires.
- Mettre en place une véritable Trame Bleu et Verte en prenant en compte les moyens mobilisables sur le terrain et les orientations définies dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

3

La plateforme du Berru, démonstration concrète de biodiversité



Depuis février dernier, agriculteurs, viticulteurs, étudiants et tout autre public intéressé par la biodiversité peuvent découvrir librement à quoi ressemblent des aménagements « biodiversité ». Sur une parcelle, chasseurs et agriculteurs impliqués dans l'association Symbiose ont planté une dizaine d'aménagements répondant aux enjeux écologiques de ce territoire (préservation de la faune, des insectes, de la flore endémique...).



Ainsi, agriculteurs, propriétaires, collectivités pourront observer l'évolution du dispositif dans le temps, comprendre les contraintes de plantation et d'entretien, analyser les incidences sur la biodiversité.



Le grand public, les étudiants et groupes scolaires pourront quant à eux apprendre les interactions entre la flore, la faune et le sol. Mais aussi comprendre et observer les cycles de vie des aménagements et leurs intérêts écologiques.

Première phase : La plantation – 90 essences de jeunes arbres et arbustes isolés ou en ilot – Différents types de paillage.

Lecture du paysage « biodiversité »

Exemples d'aménagements

La bande tampon bouchon



La Bande Tampon Bouchon est une bande enherbée de 6 à 8 m de large et 200 m minimum de long avec au minimum un bouchon (buissons, arbustes...) par tranche de 100 m.

Le Bouchon



Le bouchon est un plot constitué de six essences arbustives minimum. Sa situation dans la parcelle est peu contraignante. La surface peut varier entre 5 à 100 m². Le buisson a le mérite de pouvoir s'intégrer facilement dans une parcelle, sans perturber outre mesure l'activité agricole.

4

La Haie



La haie est composée d'une bande boisée constituée de deux lignes de plantation en quinconces. Elle permet de limiter l'érosion et favorise le développement de la faune et de la flore. La haie est également utile pour protéger les bâtiments d'élevage et les cultures contre les effets du vent et du froid. Elle participe à la composition du paysage.

La Jachère Apicole



La jachère apicole (également appelée mellifère) est une parcelle non productive dans laquelle a été implantée des plantes productrices de pollen et de nectar qui permettront aux insectes pollinisateurs de trouver plus facilement des ressources alimentaires de qualité durant les périodes de carences. Cette jachère permet également de constituer un couvert pour la faune sauvage, notamment le petit gibier.



Parcours Découverte de la Biodiversité en milieu agricole

Programme financé par



La création de l'association Symbiose, le 7 mars 2012, a marqué une étape importante pour la biodiversité en Champagne-Ardenne. Face aux enjeux de la biodiversité, l'une des clefs de la réussite est la mobilisation de l'ensemble de la société. Artisans des paysages, les agriculteurs et les viticulteurs travaillent tous les jours en lien avec la nature. De par la gestion des parcelles et de leurs assolements, ils utilisent la biodiversité agricole (variétés végétales et races animales) et créent des lieux de biodiversité pour la faune et la flore sauvages (haies, bandes enherbées, plantes mellifères...).

Symbiose est composée d'une diversité d'acteurs dont l'objectif est d'encourager les aménagements collectifs au profit du territoire. Ce site pédagogique est un exemple des aménagements proposés par l'association.
Bonne visite.



Comité directeur :



www.symbiose-biodiversité.com

